



FO-DGFIP 53 - DDFIP de la Mayenne 24 Allée de Cambrai 53014 LAVAL Cedex

CHS-CT : compte-rendu de la session du 07/06/2022

Représentant de l'administration : M. Cuiec Président du CHS-CT de la Mayenne, Mme Guyot Adjointe du DDFIP;

Membres titulaires représentants du personnel : Mme Houdeau et Mme Louvard CFDT, Mme Massolo CGT, Mme Bouron et Mme Blaise SF, M. Aurelle SF, M. Loyant FO ;

Autres participants : MME Coupris (AS), MME Gauffre (Déléguée des Services Sociaux), M. Becam (budget) et M. Lesage (logistique, immobilier) Assistants de prévention, M Pietri Secrétaire-animateur du CHS-CT ;

Ordre du jour :

1 PV du CHS-CT du 04/10/2021 :

Adoption à l'unanimité avec une réserve relative aux visites de poste effectuées fin 2021 non répertoriées.

2 BUDGET :

Un solde de près de 12 000 € reste disponible pour financer des opérations éligibles.

Il a été proposé de financer notamment la réfection de toilettes du sous-sol sur le site Mac Donald.

L'action sophrologie a dû être annulée en raison du décès du prestataire.

Il est rappelé aux agents que les demandes relatives à du mobilier ergonomique adapté doivent être soumises à l'avis du médecin de prévention (Dr Gallet MDP basé à Nantes). La prise de contact peut se faire soit directement auprès du MDP, soit par le biais de Frédéric Lesage (AP). Une fois l'avis conforme délivré par le MDP, l'avis du CHS-CT n'est pas demandé. Ce type de mobilier n'est pas affecté à la mission, mais suit l'agent au fil de sa carrière en principe.

Le Plan Action Prévention issu du DUERP actualisé par les chefs de service et revu en groupe de travail sera soumis au prochain CHS-CT, pour déterminer éventuellement de nouveaux axes de dépenses.

3 ACCIDENTS DU TRAVAIL :

2 accidents de trajet ont été portés à la connaissance du CHS-CT (moto, trottinette).

Une 3^e fiche concerne une chute de plain-pied.

4 Examen du registre hygiène et sécurité au travail :

CFP MAYENNE : Un distributeur d'essuie-mains jetables est installé sur le lieu de restauration. Concernant le manque de lignes téléphoniques au SGC, des travaux d'installation de nouvelles lignes débuteront en août pour les voir opérationnelles d'ici cet automne.

CFP CHÂTEAU-GONTIER : Les devis ont été signés en vue des réparations des ouvrants

défectueux du RDC. Le bureau adapté demandé par un collègue avec avis favorable du MDP a été commandé et sera livré d'ici un mois au plus tard.

6 FICHES DE SIGNALEMENT :

3 fiches ont été déposées depuis la dernière session du 24/02/2022, dont 2 concernent des comportements d'usagers insultants et agressifs envers des agents. Les usagers en question ont fait l'objet d'un rappel à la loi par le DDFIP et ont été sommés de présenter leurs excuses auprès des collègues visées.

Une troisième fiche concerne un problème entre un agent et son chef de service. Elle fait suite à une première fiche de signalement relative au même sujet. Malgré le souhait de la parité syndicale d'évoquer ce nouvel incident lié notamment aux restructurations des services et aux nouvelles méthodes de travail en découlant, aux difficultés d'adaptation des agents à celles-ci, le président du CHS-CT n'a pas voulu aborder cette 2^{de} fiche, considérant que celle-ci était redondante. Toutefois il est à noter que ce nouvel incident a entraîné un arrêt de travail. Cette problématique RPS risque malgré tout d'être récurrente du fait des réorganisations en cours. Elle mérite donc d'être abordée en CHS-CT, puis prochainement dans le cadre des COMITES SOCIAUX D'ADMINISTRATION (CSA) qui s'y substitueront (arrêté du 22/04/2022 portant création et organisation générale des CSA).

7 QUESTIONS DIVERSES :

– Télétravail : environ 30 % des agents mayennais ont souhaité bénéficier du dispositif conventionnel. Il n'y a plus désormais de liaison entre le COVID et le télétravail.

– COVID : En cas d'arrêt de travail en raison d'une contamination au COVID, l'arrêt de travail empêche en théorie l'agent d'exercer ses fonctions y compris en cas de possibilité de télétravailler. Le président comprend toutefois que certains agents puissent envisager de télé-travailler en cas de COVID léger et malgré l'AT.

– CFP CHÂTEAU-GONTIER : Les inondations du CFP consécutives au dernier orage ont dû être traitées par les agents du CFP en raison de l'absence de personnel technique à la DDFIP. Du matériel est en principe disponible sur chaque site pour gérer ces situations sans danger pour les agents (raclettes et aspirateur à eau).

– L'utilité de prévoir des travaux de rafraîchissement des locaux du SIP MAYENNE ont été évoqués.

– Du fait de la densification du site, la candidature de la DDFIP pour les travaux d'isolation de Mac Donald va être relancée lors de la prochaine campagne de gros travaux immobiliers qui relèvent de la Préfecture.

Vos représentants du personnel FO FINANCES au CHSCT de la Mayenne:

Patricia PIRON, Vincent LOYANT

Pour nous joindre : **BALF FO DGFIP 53 : fo.ddfip53@dgfip.finances.gouv.fr**

